

<https://ricochets.cc/Desarmer-et-Saboter-les-infrastructures-qui-detruisent-la-biosphere-un-geste-eco-responsable.html>



Désarmer et Saboter les infrastructures qui détruisent la biosphère, un geste éco-responsable ?

- Les Articles -
Date de mise en ligne : mardi 15 août 2023

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Le slogan popularisé dans des ZAD de « Nous sommes la nature qui se défend » semble à présent parfois supplanté par « nous sommes la nature qui attaque ».



Désarmer et Saboter les infrastructures qui détruisent la biosphère, un geste éco-responsable ?

“ MÉGABASSINES : LE SIÈGE SOCIAL DE VINCI REPEINT À NANTES ”

« Ni bassines, ni béton ». Ce sont les mots inscrits à la peinture que l'on pouvait voir début août sur la façade de l'immeuble de bureaux de Vinci. À l'intérieur du bâtiment, le siège social de SOGEA, filiale du groupe qui aménage des mégabassines dans l'ouest. Un mystérieux collectif anonyme baptisé « Les Mutins » nous a fait parvenir cette revendication :

« Nous avons décidé de repeindre le bâtiment de Vinci Construction et de sa filiale Sogea. Ce groupe spécialisé dans l'artificialisation des terres et complice des accapareurs en eau et de l'agro-business fait parti de ce système nuisible, inutile, extrêmement polluant et destructeur du vivant.

De Notre-Dame-Des-Landes à Sainte-Soline en passant par l'internationale, les différentes filiales de Vinci toujours à la recherche de profit record sont prêtes à détruire impunément nos territoires au détriment des écosystèmes, de la biodiversité et des populations locales.

L'État et ses courroies de transmission répressives au service d'intérêts industriels mortifères ont tenté d'écraser dans le sang, à grands coups de grenades et d'opérations anti-terroristes celles et ceux qui résistent à la catastrophe et aux ravages du capitalisme.

Usant de la novlangue gouvernementale, les médias aux ordres se sont empressés de faire de nous, activistes écologistes la figure du nouvel ennemi intérieur. Pourtant au moment de l'emballement climatique et des désastres environnementaux, la période nous invite à agir. Les terroristes du climat siègent au gouvernement et dans les conseils d'administration des entreprises reines de l'écocide en cours. Ce sont les responsables du désastre permanent que nous habitons aux quatre coins de la planète.

De notre côté, nous sommes dans le camp de ceux et celles qui s'organisent contre les chaos du monde que les puissants nous ont construit, du côté de la vie, de la justice social et climatique. "Désarmer", Saboter les infrastructures de ce qui détruit notre capacité ainsi que celle des autres espèces à survivre est un acte d'utilité publique. Un geste éco-responsable. Ceci n'est qu'un début...

Les mutins »

(posté par Contre Attaque)



Désarmer et Saboter les infrastructures qui détruisent la biosphère, un geste éco-responsable ?

1 LA DISSOLUTION DES SOULÈVEMENTS DE LA TERRE EST SUSPENDUE !

- Riposte collective au Conseil d'État et nouvelle gifle pour Darmanin

Une bonne nouvelle dans la morosité ambiante. Le 21 juin dernier, après avoir réprimé dans le sang la mobilisation de Sainte-Soline, le gouvernement enfonçait le clou en prononçant la dissolution des Soulèvements de la Terre. C'était une offensive inédite : pour la première fois, les autorités utilisaient cette procédure d'exception contre une immense coalition écologiste réunissant des centaines de collectifs et des dizaines de milliers de membres.

La riposte s'est organisée au Conseil d'État. Les Soulèvements de la Terre ont déposé un recours, invitant leurs soutiens à faire de même. Plus de 4000 personnes ont ainsi déposé des requêtes. L'audience avait lieu le 8 août dernier.

Ce vendredi 11 août, le Conseil d'État suspend la dissolution des Soulèvements de la Terre. Pour les magistrats, il existe des « doutes sérieux » quant à la légalité de la procédure. Il faut dire que le dossier de dissolution utilisait le livre du chercheur Suédois Andreas Malm « Comment saboter un Pipeline » ou encore les articles de Contre Attaque comme éléments à charge censés justifier la procédure. Un peu léger.

« Ni les pièces versées au dossier, ni les échanges lors de l'audience, ne permettent de considérer que le collectif cautionne d'une quelconque façon des agissements violents envers des personnes » écrivent les juges du Conseil d'État, ou encore que qualifier les actions comme « troublant gravement l'ordre public soulève un doute sérieux »... Lors de l'audience Pascale Léglise, la patronne du service juridique du Ministère, avait bien du mal à justifier l'accusation « d'éco-terrorisme » lancée par Darmanin.

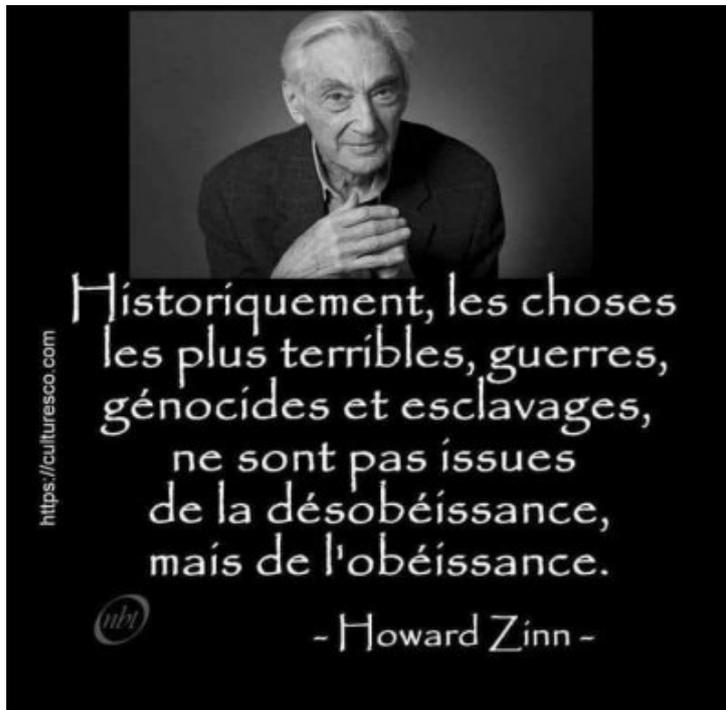
C'est une nouvelle gifle pour Darmanin et le gouvernement... Mais attention, cette suspension n'est pas définitive. Le Conseil d'État doit statuer sur le fond « vraisemblablement à l'automne ». Mais la décision rendue aujourd'hui donne toute les clés aux écologistes pour se défendre, le Ministère devra impérativement

Désarmer et Saboter les infrastructures qui détruisent la biosphère, un geste éco-responsable ?

revoir sa copie pour justifier cette dissolution que nous dénonçons avec force depuis des semaines.

En attendant, les Soulèvements de la Terre peuvent faire leur grand retour, avec d'autres actions pour l'eau dès la fin août !

(posté par Contre Attaque)



Désarmer et Saboter les infrastructures qui détruisent la biosphère, un geste éco-responsable ?